



Communiqué de presse du 13 décembre 2010

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ENCAISSE UN MAUVAIS COUT

Afin de faire des « économies », le gouvernement fait flèche de tout bois, s'attaquant aujourd'hui au crédit d'impôt pour l'agriculture biologique en le divisant par deux.

Le projet de loi de finances 2011, qui vient d'être adopté par le Sénat, réduit de 4 000 à 2 000 € le montant du crédit d'impôt sur le revenu dont bénéficient les agriculteurs convertis à l'agriculture biologique. Une mesure drastique à l'échelle des fermes, sous couvert d'économie d'argent public, mais une économie globale somme toute bien dérisoire comparée aux autres pôles de financement prévu par le projet de loi.

Ce crédit d'impôt avait comme principal mérite de remettre un peu de justice dans l'attribution des aides, notamment parce qu'il ciblait surtout les petites structures qui n'en percevaient pas ou très peu. L'annonce du doublement de celui-ci avait été faite en fanfare à la suite du Grenelle de l'environnement. Elle n'aura pas été effective bien longtemps...

L'agriculture biologique est aujourd'hui la plus à même de préserver concrètement et durablement les ressources naturelles, la biodiversité et la richesse des sols. Cette mesure financière est un message très négatif adressé à la Bio et une trahison complète des objectifs affichés par le Grenelle de l'environnement. Cela n'empêche pas la France de clamer son soutien au développement du mode de production biologique afin de réduire l'usage des pesticides. Lancé en 2007, le plan « Agriculture biologique : horizon 2012 » visait à tripler les surfaces cultivées en bio pour les porter à 6 % de la surface agricole française en 2012. On est encore bien loin de cet objectif puisque les surfaces cultivées en bio s'élevaient fin 2009 à 670 000 hectares... soit seulement 2,6 % de la surface agricole utilisée. Cette coupe franche dans les crédits ne va sûrement pas aider !

Alors que la demande française de produits bio va croissant, que les taux de surface en conversion n'y suffisent pas et que la relocalisation fait des émules, que restera-t-il au marché Bio français pour s'approvisionner ? L'importation ? Est-ce vraiment une solution souhaitable et pérenne ? En aucun cas !

Ne serait-il pas plus cohérent d'encourager la production biologique locale ?

Nature & Progrès, la Confédération Paysanne et la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) demandent vivement à ce que le Ministère de l'économie revoie sa copie, en accord avec les annonces du Grenelle.

Les exemples ne manquent pas pour affirmer que les économies de bouts de chandelle d'aujourd'hui se paieront au prix fort demain.

Contacts presse :

Nature & Progrès : Richard Marietta (Président) 05 63 55 91 42, richardmarietta@orange.fr

Elodie Bralia 04 66 91 00 16, e.bralia@natureetprogres.org

FNAB : Dominique Marion (Président) 06 76 87 14 00, mariondominique@yahoo.fr

Julien Adda (Délégué Général) 01 43 38 39 48, jadda@fnab.org

Confédération Paysanne : Philippe Colin (porte-parole) 06 76 41 07 18, philippe.collin3@wanadoo.fr

Roxanne Mitralias 01 43 62 18 73, rmitralias@confederationpaysanne.fr